

Éleveurs
de poulettes
du Canada



Pullet
Growers
of Canada

ÉLEVEURS DE POULETTES DU CANADA

Rapport annuel 2016

Assemblée générale annuelle

21 mars 2017

TABLE DES MATIÈRES

AVIS DE CONVOCATION-----	2
ORDRE DU JOUR -----	3
MOT DU PRÉSIDENT-----	4
PROCÈS-VERBAL DE LA 10 ^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE -----	5
RAPPORT D'ACTIVITÉ-----	8
STRUCTURE DE GOUVERNANCE POUR L'EXERCICE 2016 -----	10
SUIVI DU PLAN DIRECTEUR (2015-2018)-----	12
RAPPORT FINANCIER 2016-----	18
REVENUS PROVENANT DES PROVINCES POUR 2017 -----	19
BUDGET 2017-----	20
NOTES-----	21



AVIS DE CONVOCATION



**You are hereby summoned
to the 11th Annual General Meeting
of the Pullet Growers of Canada**

PGC Annual General Meeting will be held

on March 21, 2017

from 1:30 to 4:00 p.m.

Renaissance room/Mezzanine level
Fairmont Château Laurier
1 Rideau St
Ottawa (Ontario) K1N 8S7

We look forward to your attendance and input at this very
important meeting.

Best regards,

Lucie Gionet
Executive director

**Vous êtes par la présente convoqués
à la 11^e assemblée générale annuelle
des Éleveurs de poulettes du Canada**

L'assemblée générale annuelle des EPC se tiendra

le 21 mars 2017

de 13 h 30 à 16 h

salle Renaissance/niveau mezzanine
Fairmont Château Laurier
1, rue Rideau
Ottawa (Ontario) K1N 8S7

Nous espérons vous voir et vous entendre lors de cette
importante réunion.

Meilleures salutations,

Lucie Gionet
Directrice générale



ORDRE DU JOUR

Ordre du jour de la onzième assemblée générale annuelle
Éleveurs de poulettes du Canada
Le 21 mars 2017 de 13 h 30 à 16 h
Fairmont Château Laurier, salle Renaissance, Ottawa, Ontario

1. Bienvenue et mot d'ouverture : M. Andrew DeWeerd, président, et M. Carl Bouchard, vice-président
2. Introduction des membres du conseil d'administration et du personnel
3. Procès-verbal de la 10^e assemblée générale annuelle
4. Rapports
 - 4.1. Rapport annuel par le président et la directrice générale
 - 4.1.1. Représentations
 - 4.1.2. Opérations
 - 4.2. Rapport des comités
 - 4.2.1. Comité des finances et d'audit : M. Cal Dirks
 - 4.2.2. Comité des communications : M. Carl Bouchard
 - 4.2.3. Comité sur les coûts de production : M. Dan Veldman
 - 4.2.4. Comité de gestion de la production : M. Jeff Clarke et M. Andrew DeWeerd (Code de pratiques canadien)
5. Divers
6. Élection des officiers (par les représentants des provinces membres)
7. Mot de clôture du président

*Préparé par Lucie Gionet
Directrice générale*



MOT DU PRÉSIDENT

Les Éleveurs de poulettes du Canada dans l'action

C'est avec plaisir que je vous présente le 10^e rapport annuel des Éleveurs de poulettes du Canada (EPC). Vous y trouverez le résumé des réalisations 2016 et les priorités pour la prochaine année. En 2016, les EPC ont principalement canalisé leur énergie pour terminer des travaux importants, soit : l'étude sur les coûts de production (CdP) des poulettes et la mise à jour du *Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des poulettes, pondeuses et poules de réforme* menée par le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE).

Comme vous le savez, l'étude sur les CdP des poulettes a été complétée au printemps 2016 et nous avons diffusé les faits saillants de l'enquête. Dorénavant, les éleveurs disposent d'une référence utile pour mesurer l'efficacité de leur travail en comparant les résultats de leur entreprise avec les résultats de l'enquête. De plus, l'étude pourra éventuellement guider l'établissement d'un prix équitable afin de rémunérer le travail des éleveurs de poulettes canadiens.

En ce qui concerne la mise à jour du Code de pratiques, nous avons participé au processus de mise à jour et nous attendons la version renouvelée au printemps.

L'établissement d'un prix qui reflète les CdP et l'implantation du Code de pratiques mis à jour poseront des défis de taille et c'est pourquoi ils sont inscrits comme des priorités dans notre plan de travail pour 2017. Pour relever ces défis avec succès, les EPC devront travailler de concert avec les membres de la filière des œufs dans le but d'introduire des paramètres nouveaux, tant pour la production des poulettes que pour l'établissement d'un prix équitable pour le forfait d'élevage.

Heureusement, les travaux et les représentations que nous avons réalisés au cours des 10 dernières années nous ont permis de développer des liens solides entre les éleveurs des différentes provinces et aussi avec l'industrie canadienne des œufs.

Nous pouvons compter sur l'appui des provinces et aussi sur la reconnaissance des EPC comme l'unique représentant de l'ensemble des éleveurs de poulettes canadiens par les acteurs de la filière des œufs. Comme nous l'avons fait depuis la fondation des EPC, nous miserons sur la concertation pour relever les défis qui se présentent à nous.

J'aimerais également profiter de l'occasion pour souligner la collaboration des administrateurs qui participent à différents travaux pour l'avancement de notre production et qui s'assurent de faire connaître les enjeux et les défis que doivent relever les producteurs de leur province respective. Je tiens à remercier et à saluer particulièrement M. Marc Ouellet et M. Cal Dirks, des pionniers qui se sont retirés cette année après plusieurs années d'engagement au sein des EPC.

Le président,



Andrew DeWeerd
Éleveurs de poulettes du Canada



PROCÈS-VERBAL DE LA 10^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Procès-verbal de la dixième assemblée générale annuelle des
Éleveurs de poulettes du Canada
22 mars 2016 de 13 h 30 à 16 h
Westin Hotel, Ottawa, Ontario

1. Mot de bienvenue et allocution d'ouverture

M. Andrew DeWeerd, président des EPC, et M. Carl Bouchard, vice-président, souhaitent la bienvenue aux 30 participants présents à la 10^e assemblée générale annuelle.

Le président rappelle le chemin parcouru depuis la fondation de l'organisation nationale représentant les éleveurs de poulettes dans le but de faire comprendre leurs besoins. Il souligne également que la présentation du rapport annuel permettra de prendre connaissance des activités réalisées pour représenter ces éleveurs auprès de différentes organisations et groupes de travail au cours de la dernière année.

2. Introduction des membres du conseil d'administration et du personnel

Le président présente les membres du conseil d'administration qui représentent les provinces membres des EPC en 2016, à savoir : M. Howard Bland (Terre-Neuve-Labrador) M. Jeff Clarke (Nouvelle-Écosse), M. Marc Ouellet (Nouveau-Brunswick), M. Carl Bouchard (Québec), M. Dan Veldman (Ontario), M. Cal Dirks (Alberta) et finalement M. Daniel Wollman (Saskatchewan). Par la suite, il présente les employées qui ont appuyé le déroulement des activités au cours de la dernière année : Mme Lucie Gionet, directrice générale, et Mme Sophie Duchesne, secrétaire.

3. Procès-verbal de la 9^e assemblée générale annuelle (2015)

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Jeff Clarke et appuyée par Carl Bouchard, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la 9^e assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 24 mars 2015 au Château Laurier à Ottawa.

4. Rapports

4.1 Rapport annuel

Le président présente le rapport annuel et il rappelle les principales démarches amorcées en 2015 :

- l'entente entre le Québec et l'Ontario dans le but de fixer un prix unique pour le forfait d'élevage des poulettes;
- l'étude sur les CdP qui s'est poursuivie pour obtenir une mise à jour des coûts du forfait d'élevage des poulettes;
- les représentations auprès des Producteurs d'œufs du Canada (POC) afin de faire connaître à nos partenaires les objectifs et la méthodologie de l'étude sur les CdP des poulettes;
- la préparation du *Guide de soins aux poulettes*;
- la participation aux travaux menés par le CNSAE visant la mise à jour du Code de pratiques.



Ensuite, M. DeWeerd félicite les administrateurs pour leur implication et l'appui des provinces renouvelé au cours des dix dernières années.

La directrice générale mentionne que le conseil d'administration a tenu 11 réunions, par conférence téléphonique, pour assurer l'avancement des dossiers. Comme chaque année, le conseil d'administration a fait le bilan des activités réalisées dans le cadre du *Plan directeur 2015-2018* et l'identification des priorités pour 2016. Le suivi du Plan directeur a été déposé dans le rapport annuel.

4.2 Rapport des comités

Le président invite les présidents des comités de travail à présenter leurs réalisations 2015.

Comité des finances et d'audit

M. Cal Dirks, trésorier du conseil d'administration, présente le rapport financier et le rapport du vérificateur.

Considérant que M. Corey Brandt, responsable de la vérification des états financiers, a été remplacé par M. Vincent Bélanger-Marceau, comptable professionnel agréé, CGA du Québec :

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Jeff Clarke et appuyée par M. Daniel Wollman, il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport financier comme présenté et de nommer M. Vincent Bélanger-Marceau comme vérificateur pour l'année 2015.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Marc Ouellet et appuyée par M. Dan Veldman, il est résolu à l'unanimité de nommer M. Vincent Bélanger-Marceau comme vérificateur pour l'année financière 2016.

Comité des communications

Le président du comité, M. Carl Bouchard, mentionne qu'au cours de la dernière année, les activités de communication se sont limitées à l'envoi d'une infolettre aux provinces et de notes au conseil d'administration.

Comité sur les coûts de production

M. Dan Veldman, responsable du suivi de l'étude sur les CdP, explique les grandes lignes de la mise en œuvre de l'étude réalisée par la firme Meyers Norris Penny (MNP). Par la suite, M. Ian Craven de MNP présente le calendrier des réalisations, la méthodologie et l'intervalle de confiance recherchée durant l'étude qui se déroulera au cours des prochains mois.

Comité de gestion de la production

M. Jeff Clarke, président du comité, présente le tout nouveau Guide de soins, qui a été complété en fin d'année 2015. Il mentionne que c'est un premier guide pour l'élevage de poulettes et qu'il devra être mis à jour régulièrement, notamment pour tenir compte du Code de pratiques canadien qui devrait être mis à jour en 2016. Il souligne également que celui-ci est disponible en version électronique et il réitère la demande de collaboration des intervenants provinciaux pour assurer la diffusion de celui-ci auprès des éleveurs de poulettes.

5. Autres sujets

Aucun autre sujet n'est discuté.



6. Élections

La nomination des officiers

L'assemblée est ajournée afin de permettre au conseil d'administration de procéder à l'élection des officiers des EPC pour un mandat d'un an, comme prévu au règlement.

- **Au poste de président** : M. Andrew DeWeerd est proposé par M. Cal Dirks et appuyé par M. Dan Veldman. **M. DeWeerd est élu par acclamation;**
- **Au poste de représentant de la région Est et vice-président** : M. Carl Bouchard est proposé par M. Marc Ouellet et appuyé par M. Dan Veldman. **M. Bouchard est élu par acclamation;**
- **Au poste de représentant de la région des Maritimes et secrétaire** : M. Marc Ouellet est proposé par M. Dan Veldman et appuyé de M. Daniel Wollman. **M. Ouellet est élu par acclamation;**
- **Au poste de représentant de la région Ouest et trésorier** : M. Cal Dirks est proposé par M. Marc Ouellet et appuyé par M. Jeff Clarke. **M. Dirks est élu par acclamation.**

Les membres des comités pour 2016

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Marc Ouellet et appuyée par M. Daniel Wollman, il est résolu à l'unanimité que la composition des comités pour l'année 2016 soit :

1. **Comité des finances et d'audit**

- Président : Cal Dirks, trésorier du conseil d'administration
- Membre : Marc Ouellet

2. **Comité des communications**

- Président : Carl Bouchard, vice-président du conseil d'administration
- Membres : le conseil d'administration

3. **Comité sur les CdP (comité plénier)**

- Coprésidents : Andrew DeWeerd et Carl Bouchard, président et vice-président du conseil d'administration
- Membres : le conseil d'administration

Suivi de l'étude sur les CdP

- Dan Veldman et Lucie Gionet

4. **Comité de gestion de la production**

- Président : Jeff Clarke
- Membres : Dan Veldman et Daniel Woolman

7. **Mot de clôture du président**

Le président présente et félicite les officiers élus pour la prochaine année et il en profite également pour remercier les participants.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Cal Dirks et appuyée par M. Dan Veldman, il est résolu à l'unanimité de clore l'assemblée générale annuelle.

*Préparé par Marc Ouellet
Secrétaire du conseil d'administration*



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Réunions du conseil d'administration

En 2016, le conseil d'administration a tenu des conférences téléphoniques à 11 reprises pour faire le suivi des activités et orienter l'avancement des dossiers des EPC. Comme chaque année, le conseil d'administration a tenu une réunion à l'automne afin de faire le suivi du *Plan directeur 2015-2018* et définir les priorités pour l'année 2017.

Représentations

Les Producteurs d'œufs du Canada

Au fil du temps, les liens entre les EPC et les POC se sont développés. En 2016, le président et les administrateurs des EPC ont profité de différentes réunions pour échanger sur les enjeux de notre secteur avec les dirigeants des POC. Au besoin, nous échangeons des informations pour faire avancer les dossiers d'intérêt commun. De plus, des représentants des EPC siègent au Comité de gestion de la production et au Comité HCCP des POC.

Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage

Les travaux au CNSAE visant la révision du *Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des poulettes, pondeuses et poules de réforme* ont débuté en 2012 et ils ont été complétés à l'automne 2016. Les POC ont initié ces travaux avec les représentants du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles et les EPC. Le président, Andrew DeWeerd, a participé à ces rencontres depuis le début. Le Code de pratiques révisé devrait être disponible au printemps 2017. Comme prévu aux priorités des EPC pour 2017, l'élaboration d'une stratégie pour l'implantation de celui-ci dans notre secteur sera lancée dès sa diffusion par le CNSAE.

Guide de soins aux poulettes

Le *Guide de soins aux poulettes*, développé par les EPC, a été diffusé au cours de 2016. Celui-ci vise à fournir aux éleveurs de poulettes canadiens des renseignements leur permettant de traiter les oiseaux sous leurs soins avec respect et compassion.

Ce guide d'élevage est disponible en format électronique et peut toujours être demandé par courriel à info.secretariat@epc-pgc.ca.

De plus, celui-ci devra être adapté au Code de pratiques au cours de 2017, après sa mise à jour.

Conseil des produits agricoles du Canada

À l'automne 2016, les membres du conseil exécutif et la directrice des EPC ont rencontré le président du Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC), M. Laurent Pellerin, afin de présenter un état de la situation dans notre secteur et échanger sur les avenues à explorer pour mettre de l'avant des moyens pour assurer un revenu optimal aux éleveurs de poulettes canadiens.

Les dirigeants des EPC ont présenté à M. Pellerin un portrait sommaire de la production de poulettes au Canada et un bilan des principales réalisations, comme le *Guide de soins aux poulettes* et l'étude sur les CdP des poulettes.



Également, les EPC ont mentionné qu'ils avaient travaillé au cours des 10 dernières années à consolider leur position au sein de la chaîne de valeurs de la production d'œufs au Canada en s'impliquant dans différents comités de travail de la filière. Les EPC ont notamment participé à l'avancement des dossiers portant sur la biosécurité et le bien-être animal.

Le président du CPAC a félicité les représentants des EPC pour leurs réalisations et les liens avec les parties prenantes de la filière qui ont été développés. M. Pellerin a souligné que les EPC ont tout intérêt à poursuivre leur travail en utilisant bien les connaissances qu'ils ont acquises sur la production de poulettes au cours des dernières années et il s'est dit sûr que les perspectives de croissance dans le secteur des œufs présentent l'occasion de consolider les entreprises d'élevage de poulettes au Canada.

L'étude sur les coûts de production des poulettes

Les EPC ont mandaté la firme MNP pour réaliser l'enquête sur le coût du forfait d'élevage de la poulette. Basée sur les données de 2014, celle-ci s'est déroulée durant l'hiver 2016 auprès d'éleveurs de poulettes situés en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. Les représentants de la Colombie-Britannique, l'Alberta et l'Île-du-Prince-Édouard ont décidé de ne pas participer à cette étude. Nous tenons à remercier tous les employés des offices et associations dans les provinces qui nous ont appuyés lors de l'enquête. Votre coopération a été grandement appréciée.

Coût du forfait d'élevage assumé par les éleveurs de poulettes (2014)

	Coût moyen par poulette
Réparations et entretien	0,107 \$
Énergie	0,276 \$
Main-d'œuvre	0,966 \$
Charges d'amortissement	0,512 \$
Charges indirectes	0,484 \$
Intérêt et rendement pour le producteur	0,489 \$
Coût total assumé par le producteur par poulette	2,834 \$

De façon générale, les données fournissent une bonne estimation du coût de chaque composante utilisée pour le calcul du forfait d'élevage des poulettes, avec un degré de confiance à 90 % et une marge d'erreur de 10,6 %.



STRUCTURE DE GOUVERNANCE POUR L'EXERCICE 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Andrew DeWeerd - président

Carl Bouchard - directeur, représentant la province de Québec

Marc Ouellet - directeur, représentant la province du Nouveau-Brunswick

Cal Dirks - directeur, représentant la province du Manitoba

Daniel Wollman - directeur, représentant la province de Saskatchewan

Dan Veldman - directeur, représentant la province de l'Ontario

Jeff Clarke - directeur, représentant la province de la Nouvelle-Écosse

Howard Bland & Curtis Sumerton - directeur, représentant la province Terre-Neuve-et-Labrador

Lucie Gionet – directrice générale

COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif agit comme un comité préparatoire du conseil d'administration, chargé des décisions préalables concernant le Plan directeur et le budget annuel.

Président : M. Andrew DeWeerd

Représentant de la région de l'Est : M. Carl Bouchard, vice-président

Représentant de la région de l'Ouest : M. Cal Dirks, trésorier

Représentant de la région de l'Atlantique : M. Marc Ouellet, secrétaire



COMITÉS 2016

Les comités suivants du conseil d'administration sont évalués annuellement dans le cadre de l'assemblée générale annuelle des EPC.

1. Comité exécutif :

- Le comité exécutif agit comme un comité préparatoire du conseil d'administration, chargé des décisions préalables concernant le Plan directeur et le budget annuel;
- Président : Andrew DeWeerd; vice-président : Carl Bouchard; trésorier : Cal Dirks; secrétaire : Marc Ouellet.

2. Comité des finances et d'audit :

- Le comité des finances et d'audit prépare le budget annuel et fait état au conseil d'administration de toute question financière;
- Président : Cal Dirks, trésorier du conseil d'administration;
- Membre : Marc Ouellet.

3. Comité des communications :

- Le comité des communications est chargé des communications internes et externes des EPC;
- Président : Carl Bouchard, vice-président du conseil d'administration;
- Membre : Marc Ouellet.

4. Comité sur les CdP (Comité plénier) :

- Ce comité sur les CdP rationalise le CdP des poulettes;
- Coprésidents : Andrew DeWeerd et Carl Bouchard, président et vice-président du conseil d'administration;
- Membres : le conseil d'administration.

Suivi de l'étude sur les CdP :

- Dan Veldman et Lucie Gionet.

5. Comité de gestion de la production :

- Le comité de gestion de la production se penche sur les principaux enjeux de production, notamment sur les soins pour les poulettes;
- Président : Jeff Clarke;
- Membre : Cal Dirks.

PERSONNEL

Lucie Gionet agit à titre de directrice générale, appuyée par des collègues.



SUIVI DU PLAN DIRECTEUR (2015-2018)

CONTEXTE DES PRIORITÉS DU PLAN DIRECTEUR

BUT

Le Plan directeur des EPC vise à :

- donner une orientation stratégique à l'organisme;
- jouer un rôle actif auprès des éleveurs de poulettes au Canada;
- ajuster la gestion EPC afin de devenir une organisation nationale à part entière.

LE CYCLE ANNUEL DE PLANIFICATION DES EPC

Les EPC disposent d'un cycle annuel de planification composé des éléments suivants :

- une analyse de l'environnement de l'industrie des poulettes portant sur les pratiques, les tendances et les enjeux définis au cours de l'année précédente;
- un audit stratégique et opérationnel des réalisations de l'année précédente;
- une consultation avec les administrateurs des EPC sur les orientations stratégiques;
- l'établissement par les employés permanents des principaux enjeux des EPC pour la prochaine année de planification;
- des séances de planification avec le conseil d'administration chaque automne;
- la rédaction d'une ébauche du Plan directeur ainsi que du budget de l'année suivante;
- l'approbation et la signature du Plan directeur par le conseil d'administration;
- l'évaluation de la performance du conseil d'administration et des membres du personnel, avec l'amélioration continue en point de mire;
- la production du rapport annuel des EPC.

La planification au sein des EPC est donc un travail d'équipe des membres du conseil d'administration, du comité exécutif et du personnel. Le conseil d'administration des EPC confie à son président la tâche du cycle de planification annuel et offre sa contribution stratégique dans le cadre de la préparation du Plan directeur annuel. Ce dernier couvre une période de trois ans et est soumis à un renouvellement annuel de manière à ce qu'il soit à la fois actuel et visionnaire.

En 2017, il sera nécessaire d'amorcer le travail pour élaborer un Plan directeur pour la période 2018-2021.

MISSION, VISION, VALEURS ET DOMAINES DE RÉSULTATS CLÉS

MISSION

Nous offrons aux éleveurs de poulettes du Canada le leadership qui facilite leur réussite et leur permet de fournir des poulettes de la plus haute qualité aux producteurs d'œufs du Canada à un prix juste.

VISION

La vision du conseil d'administration jusqu'en 2018 comporte les éléments suivants :

Crédibilité

- Une réputation établie en tant que source d'appui et d'expertise sur tous les problèmes et processus liés à l'élevage de poulettes, comprenant notamment la *Politique de soins aux animaux pour les poulettes* et le *Code de pratiques national*.



Prix équitable pour l'éleveur

- Une entente de production et d'approvisionnement en place et opérationnelle avec un rendement équitable pour les éleveurs de poulettes.

Relations

- Collaboration et engagement étroits entre tous nos membres et avec les autres acteurs portant sur les enjeux d'importance nationale;
- Adhésion de toutes les provinces aux EPC.

Stabilité financière des EPC

- Revenus assurés et continus pour appuyer les opérations des EPC, incluant la rémunération du personnel.

Stabilité du secteur des poulettes

- Un secteur stable fondé sur une gestion efficace.

VALEURS

Nous, les administrateurs des EPC, croyons aux valeurs suivantes :

1. Un marché structuré

Nous croyons à l'importance de collaborer avec les entités nationales et provinciales afin de protéger et d'améliorer un marché agricole structuré au Canada.

2. Viabilité

Nous croyons dans la viabilité des éleveurs canadiens de poulettes, fondée sur les éleveurs obtenant un juste prix basé sur leur coût de production.

3. Représentation

Nous croyons en une représentation égale des provinces au niveau national.

4. Responsabilité sociale

Nous croyons au bien-fondé d'une participation aux normes canadiennes en matière de salubrité des aliments à la ferme et de protection des animaux.

5. Communications

Nous croyons en une communication efficace avec l'ensemble des éleveurs et des partenaires.

6. Qualité

Nous croyons qu'il est de notre devoir de fournir des poulettes de la plus haute qualité aux producteurs d'œufs canadiens.

7. Collaboration

Nous croyons que nous devons travailler sur les enjeux nationaux en collaboration avec l'ensemble des éleveurs et des intervenants.

Les priorités des EPC en 2017 sont :

- achèvement de la Politique de soins aux animaux pour les poulettes;
- compréhension du coût de production de poulettes et mettre en œuvre les résultats avec la collaboration des provinces;
- élaboration d'un protocole d'entente interprovincial;
- amélioration de la collaboration avec les POC;
- implication des provinces dans les enjeux liés aux poulettes.

Ces priorités sont incluses dans les résultats clés que doivent atteindre les EPC afin de remplir leur mission et réaliser leur vision, à savoir :

1. Opérations
2. Communications
3. Gouvernance
4. Gestion et administration

ÉLABORATION DES RÉSULTATS CLÉS

RÉSULTAT CLÉ 1 : OPÉRATIONS

OBJECTIF

Veiller à ce que les EPC atteignent le statut d'office national, pour permettre aux éleveurs de poulettes de recevoir une rémunération adéquate et pour assurer un approvisionnement stable et sain de poulettes destinées aux producteurs d'œufs canadiens.

BUTS

Collaborer avec les acteurs provinciaux afin de mettre en place un protocole d'entente menant à la reconnaissance des EPC comme représentants des éleveurs de poulettes à l'échelle nationale :

- responsabilité : président (comité exécutif, organismes provinciaux, directrice générale);
- date ciblée : 2016 : les EPC ont initié des représentations auprès du ministre et du président du CPAC. Le travail doit continuer afin d'atteindre notre objectif;
- Date ciblée : 2017;
- indicateur de rendement : protocole d'entente interprovinciale en place et en fonction.

Gérer un système national de contribution pour les poulettes :

- responsabilité : directrice générale et conseil d'administration;
- date ciblée : en continu;
- indicateur de rendement : tous les signataires contribuent de manière proportionnelle.

Rationaliser le coût de production des poulettes au Canada :

- responsabilité : président du comité de CdP (directrice générale, CPAC);
- date ciblée : avril 2016, puis de façon continue : des rencontres avec les représentants des POC et offices provinciaux ont permis de faire connaître les démarches entreprises par les EPC pour obtenir un modèle de calcul des CdP. L'étude sur les CdP s'est terminée en 2016, il faudra alors convenir avec les parties prenantes de son application afin d'établir un prix pour la poulette;
- Date ciblée : 2017, puis de façon continue;
- indicateur de rendement : modèle de CdP de poulettes en place.



Achever tous les éléments de la Politique de soins aux animaux pour les poulettes :

- responsabilité : président du comité de la gestion de la production des EPC (conseil d'administration, directrice générale);
- date ciblée : décembre 2016 : le Guide de soins des EPC a été publié;
- Date ciblée : 2017 : celui-ci devra être mis à jour à la suite de la publication de la mise à jour du Code de pratiques;
- indicateur de rendement : Politique achevée et acheminée aux intervenants.

Collaborer avec les organismes provinciaux sur l'élaboration d'un programme de communication et de formation lié à la Politique de soins aux animaux pour les poulettes :

- responsabilité : directrice générale, comité exécutif, conseil d'administration, organismes provinciaux;
- date ciblée : en continu;
- indicateur de rendement : programme de formation sur les soins aux animaux prêt à être lancé.

Établir des méthodes de suivi des meilleures pratiques parmi les éleveurs de poulettes au pays :

- responsabilité : directrice générale;
- date ciblée : en continu;
- indicateur de rendement : programme prêt à être lancé.

RÉSULTAT CLÉ 2 : COMMUNICATIONS ET ENGAGEMENT

OBJECTIF

Utiliser les médias et les voies de communication conçus par l'organisation et destinés à communiquer avec les membres des EPC, les POC et l'office provincial.

BUTS

Renforcement du partenariat entre les EPC et les POC afin de gérer les questions d'intérêt commun et de regrouper les ressources :

- responsabilité : président (comité exécutif, conseil d'administration);
- date ciblée : en continu;
- indicateur de rendement : réunions structurées et périodiques des EPC avec les POC : des rencontres et des échanges concernant le *Code de pratiques* et le coût de production des poulettes ont eu lieu en 2016.

Établir une relation entre les EPC et le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire :

- responsabilité : président (comité exécutif, conseil d'administration, directrice générale);
- date ciblée : en continu;
- indicateur de rendement : tenue de la première réunion et établissement des prochaines étapes : une demande a été adressée au ministre en 2016.

Maintien des relations avec les intervenants fédéraux appropriés, visant à fournir des informations sur les activités des EPC :

- responsabilité : président (comité exécutif, conseil d'administration, directrice générale);
- date ciblée : en continu;
- indicateur de rendement : tenue des réunions, suivi des résultats.

Établir les moyens d'informer les intervenants des EPC de façon continue :

- responsabilité : directrice générale (président, comité des communications);
- date ciblée : en continu;
- indicateur de rendement : bilans semi-annuels fournis aux organisations provinciales et conseil d'administration.

Continuer à fournir des mises à jour dans le cadre de réunions provinciales des éleveurs de poulettes, des intervenants et des assemblées générales annuelles :

- responsabilité : président (comité des communications, comité exécutif, conseil d'administration, directrice générale);
- date ciblée : en continu;
- indicateur de rendement : message commun livré à tous les intervenants.

Améliorer la communication au sein du conseil d'administration :

- responsabilité : directrice générale (secrétaire du conseil, comité des communications);
- date ciblée : en continu;
- indicateur de rendement : améliorations apportées.

Participer aux conférences internationales qui sont pertinentes pour les éleveurs de poulettes au Canada :

- responsabilité : président (comité exécutif, conseil d'administration, directrice générale);
- date ciblée : en continu;
- indicateur de rendement : décision quant à la participation et au financement.

Collaborer avec les directeurs généraux provinciaux sur les questions d'intérêt commun et sur la voie à suivre pour les EPC :

- responsabilité : président (comité exécutif, conseil d'administration, directrice générale);
- date ciblée : mars 2016 : nous avons obtenu la collaboration des directeurs généraux des provinces pour l'échantillonnage des participants pour l'étude sur les coûts de production;
- date ciblée : en suivi;
- indicateur de rendement : tenue de la première séance de travail.

RÉSULTAT CLÉ 3 : GOUVERNANCE**OBJECTIF**

Faire des EPC l'organisation nationale indépendante et autonome représentant les éleveurs de poulettes canadiens.

BUTS**Convaincre les provinces ne participant pas actuellement de faire partie des EPC :**

- responsabilité : président (comité exécutif, directrice générale);
- date ciblée : en continu : production d'un rapport annuel qui présente les réalisations des EPC pour une diffusion aux provinces le 1^{er} février de chaque année;
- indicateur de rendement : confirmation que toutes les provinces participent; participation croissante des provinces à titre de signataires du protocole d'entente.

Veiller à ce qu'un représentant des EPC soit membre permanent du Comité de gestion de la production des POC :

- responsabilité : président (directrice générale, conseil d'administration);
- date ciblée : en continu;
- indicateur de rendement : représentant des EPC comme membre permanent du comité.



Révision annuelle des règlements des EPC afin de refléter les changements apportés par les nouveaux enjeux :

- responsabilité : trésorier (conseil d'administration, directrice générale);
- date ciblée : annuellement, comme décidé lors de l'assemblée générale annuelle;
- indicateur de rendement : changement aux règlements adoptés par le conseil d'administration et à l'assemblée générale annuelle.

Améliorer le déroulement de l'assemblée générale annuelle des EPC :

- responsabilité : président (comité exécutif, conseil d'administration, directrice générale);
- date ciblée : janvier, annuellement et en continu;
- indicateur de rendement : amélioration de l'efficacité des assemblées générales annuelles des EPC (évaluation de l'assemblée).

Participer aux réunions et aux tables rondes afin que les EPC soient partie prenante des activités de l'industrie appropriées reliées à l'élevage de poulettes :

- responsabilité : président (comité exécutif, directrice générale);
- date ciblée : en continu;
- indicateur de rendement : rapports remis en temps opportun au conseil d'administration portant sur les principaux enjeux.

RÉSULTATS CLÉS 4 : GESTION ET ADMINISTRATION**OBJECTIF**

Veiller à ce que les EPC aient tous les processus de gestion nécessaires en place pour s'administrer efficacement :

Établir le cadre de transition entre un personnel intérimaire et une équipe permanente des EPC :

- responsabilité : président (comité exécutif, directrice générale);
- date ciblée : 1^{er} janvier 2016 (complété);
- indicateur de rendement : décision sur la nomination du personnel.

Poursuivre l'amélioration de la capacité bilingue des EPC :

- responsabilité : président (comité des communications, directrice générale);
- date ciblée : en continu;
- indicateur de rendement : Politique de bilinguisme en place et mise en œuvre; amélioration continue des traductions.

Mettre en œuvre le processus annuel d'évaluation du personnel :

- responsabilité : président (comité exécutif);
- date ciblée : 2016 (reporté en 2017);
- indicateur de rendement : évaluation cyclique et continue du personnel en cours.

Améliorer continuellement les processus de gestion financière des EPC :

- responsabilité : trésorier, président, directrice générale;
- date ciblée : en continu;
- indicateur de rendement : amélioration continue de l'efficacité des processus de gestion financière des EPC; bilans fournis au conseil d'administration sur une base régulière.

RAPPORT FINANCIER 2016

Les Éleveurs de poulettes du Canada

Produits et charges

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

Produits	2016	2015
Contributions des provinces	194 353.31 \$	177 234.33 \$
Subvention	56 000.00 \$	- \$
Intérêts	1 028.93 \$	1 078.48 \$
	251 382.24 \$	178 312.81 \$
Charges		
Services professionnels	269 764.04 \$	51 866.92 \$
Frais de déplacements	14 753.00 \$	10 228.61 \$
Assurances	1 134.00 \$	1 134.00 \$
Frais bancaires	- \$	169.65 \$
Frais de bureau	2 426.10 \$	575.39 \$
	288 077.14 \$	63 974.57 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(36 694.90) \$</u>	<u>114 338.24 \$</u>
Solde de l'encaisse au début de l'année	200 996.00 \$	87 494.92 \$
Excédent (déficit) année en cours	(36 694.90) \$	114 338.24 \$
Taxes à réclamer au gouvernement	(11 599.88) \$	(837.16) \$
Solde de l'encaisse au 31 décembre	152 701.30 \$	200 996.00 \$

Vincent Bélanger-Marceau CPA, CGA

REVENUS PROVENANT DES PROVINCES POUR 2017

Province	Layer	Contribution	NM
BC	3 009 038	0,00 \$	30 090,38 \$
AB	2 464 890	0,00 \$	24 648,90 \$
SK	1 136 701	11 367,01 \$	
MB	2 495 886	24 958,86 \$	
ON	8 999 402	89 994,02 \$	
QC	5 002 629	50 026,29 \$	
NB	499 955	4 999,55 \$	
NS	849 196	8 491,96 \$	
PE	141 780	0,00 \$	1 417,80 \$
NL	391 531	3 915,3 \$	
NT	128 440	0,00 \$	1 284,40 \$
TOTAL 2017	25 119 448	193 753,00 \$	57 441,48 \$

NM = non membre

* La contribution des provinces est calculée en fonction des allocations provinciales, excluant les œufs destinés à la transformation.

Les contributions totales demandées aux provinces membres pour 2017 s'élèvent à 193 753,00 \$

BUDGET 2017

Revenu projeté	2016 BUDGET	2016 RÉSULTATS	2017 BUDGET
Revenu des provinces (0,01 \$/poulette)	187 650	194 353	193 753
Revenu des provinces facturation de 2014			
Revenu d'intérêts	500	1 029	500
Projet/PDEO/Grenville Futures	50 000	56 000	
Projet/AAC			
TOTAL DES REVENUS	238 150 \$	251 382 \$	194 253 \$
Dépenses projetées	2016 BUDGET	2016 RÉSULTATS	2017 BUDGET
Frais des professionnels (directrice générale , secrétaire , Edge design, NG creative)	70 000	51 629	70 000
Frais bancaires	200	0	200
Dépenses pour les réunions et le voyage (directrice + personnel)	8 000	12 166	12 500
Assurances	1 200	1 134	1 200
Location de bureau + Internet + télécommunication	1 200	2 426	2 400
Services de traduction	5 000	2 870	4 000
Enquête sur les coûts de production	214 225	212 225	
Planification d'activités annuelles (salle de réunion pour la réunion de l'automne)	4 000	2 587	3 000
Comptabilité	5 000	3 040	3 500
Prêt des EFO			
TOTAL DES DÉPENSES	308 825 \$	288 077 \$	96 800 \$
L'excédent des revenus/sur les dépenses	-70 675 \$	-36 695 \$	97 453 \$

**Éleveurs
de poulettes
du Canada**



**Pullet
Growers
of Canada**

**ÉLEVEURS DE POULETTES DU CANADA
555, BOULEVARD ROLAND-THERRIEN, BUREAU 100
LONGUEUIL (QUÉBEC) J4H 3Y9
info.secretariat@epc-pgc.ca**